

Compte rendu du travail du groupe concertation du 9 novembre 2017

Les objectifs de cette réunion :

- ◆ Voir les positions initiales des uns et des autres
- ◆ Comprendre les besoins et intérêts des différents acteurs pour chaque thématique
- ◆ Avec les éléments précédents, commencer à voir des pistes de solutions

Déroulement

Horaires	Objet
9 :00	Introduction : Accueil et rappel du contexte. Agenda et objectifs
9 :30	<p>Les positions initiales : Travail en petits groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Etat : AERM, DREAL, DDT ◆ Collectivités : CD, Région ◆ Associations : Oiseaux Nature, UFC Que Choisir, Vosges Nature Environnement ◆ Elus : maires, représentants de syndicats d'eau potable ◆ Ermitage ◆ NW ◆ Observateurs : CDA, conservatoire <p>Sur la question :</p> <p>« Quels sont les attentes initiales de chacun par rapport à des solutions possibles ? »</p> <p>Présentations des résultats.</p>
11 :00	Pause-café
11 :15	<p>Travail sur les intérêts. Réflexions dans les mêmes sous-groupes que précédemment sur des intérêts de deux autres sous-groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Etat : AERM, DREAL, DDT : <i>intérêts : élus locaux et collectivités</i> ◆ Collectivités : CD, Région (avec conseillères départementales) : <i>intérêts : élus locaux et associations</i> ◆ Associations : <i>intérêts : NW et Ermitage</i> ◆ Elus : maires, représentants de syndicats d'eau potable : <i>intérêts : Associations et groupe Etat</i> ◆ Ermitage : <i>intérêts : NW et Observateurs</i> ◆ NW : <i>intérêts : Etat et associations</i> ◆ Observateurs : CDA, conservatoire : <i>intérêts : collectivités, Ermitage</i> <p>Sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les transferts d'eau. Quelle forme cela pourrait prendre et pourquoi ? ◆ Le Muschelkalk

	<ul style="list-style-type: none"> ♣ Les économies d'eau (qui devrait faire quel effort et pourquoi) ♣ Le développement du territoire : comment développer le territoire ? Selon quels principes/ modèle économique et par rapport à la protection des ressources naturelles ? Pourquoi ? ♣ Le prix : qui devrait payer quoi et pourquoi ? ♣ La qualité de l'eau utilisée par les différents usagers (Ermitage, particuliers, NW, agriculture, thermalisme) ♣ La gouvernance
12 :30	Déjeuner
13 :30	Présentation des résultats (intérêts) (1). Présentations par thématiques d'abord et puis par acteurs
15 :30	Café
15 :45	Présentation des résultats (2)
17 :15	Feedback sur les résultats de la journée
17 :30	Fin

Présents

Claude DUBOIS (St Ouen Les Parey)
 Jean-Luc COUSOT (SIE de la Région Mirecurtienne)
 Bernard Schmitt (Oiseaux Nature)
 Christiane LECOANET (UFC Que Choisir)
 Manuel LEMBKE (Conservatoire des espaces naturels de Lorraine)
 Daniel THIRIAT (SIE Bulgnéville)
 Jean-Yves VAGNIER (SIE de la Vraine et du Xaintois)
 Maxime DELOLME (DDT)
 Xavier MARLY (DREAL)
 Dominique Raby (AERM)
 Bernard SION (CDA88)
 Jean Charles Le Squeren (Ermitage)
 Francis VOGIN (Région Grand Est)
 Olivier VIDAL (Nestlé Waters)
 Jean-François FLECK (VNE)
 Laurence CHICOT (CD88)
 Aurélie WOJCIECHOWSKI (CD88)
 Régine BEGEL (CD88)
 Yorck von KORFF (Flow Ing)
 Juliette CUNY (CD88)

Absents :

Martine GIMMILLARO (CD88)
 Nicolas VADROT (SIE Thuillères)
 Martin VALA (SCOT)
 Guy SAUVAGE (CD88)
 Rodrigue BOURNISIEN (DDT)

Les résultats les plus importants

Les positions initiales des groupes d'acteurs

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	L'observateur (conservatoire)	Ermitage
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Obtenir le bon état quantitatif pour la nappe en 2021 ◆ Que les autres acteurs du territoire définissent les moyens pour atteindre cet objectif (SAGE, financiers,...) 	<p>Livrer/ distribuer de l'eau de qualité en quantité au meilleur coût aux abonnés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Retour à l'équilibre de la nappe des GTI et reconstitution de la nappe ◆ Economies et ajustement des prélèvements dans les territoires concernés ◆ Adéquation entre prélèvements et potentialité des ressources du territoire ◆ Respect des priorités d'usage de la ressource au bien commun (1. Particuliers, 2 Economie 	<p>Attentes vis-à-vis des solutions possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ qu'elles soient partagées par le plus grand nombre ◆ qu'elles permettent de stopper la baisse de la nappe ◆ qu'elles permettent à chacun de pouvoir avoir de l'eau en quantité et qualité <p>Projet de territoire</p>	<p>Préserver le territoire de l'Ouest Vosgien dans toutes ses dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ humaine, ◆ économique, ◆ environnementale <ul style="list-style-type: none"> ◆ Préservation à long terme ◆ Préservation à mettre en œuvre rapidement ◆ Préservation partagée <p>Notion du développement durable du territoire</p>	<p>Trouver une solution qui</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Préserve la nappe ◆ Préserve l'activité économique et sociale ◆ Préserve l'environnement ◆ Permette un développement soutenable du territoire ◆ Positive les contraintes 	

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	L'observateur (conservatoire)	Ermitage
		locale, 3. Embouteillage) ♦ Prise en compte des modifications climatiques ♦ Ne pas hypothéquer le potentiel des autres ressources ♦ L'augmentation des besoins industriels ne doit pas impacter le prix de l'eau pour le consommateur				

Les intérêts des acteurs

Thématique : Les transferts d'eau

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire et CDA)	Ermitage
♦ Ok pour permettre l'atteinte d'un bon état de la ressource des GTI à 2021 ♦ Sécuriser l'approvisionnement des diverses	♦ Doit être simple techniquement par rapport à la situation actuelle	♦ Réserver au secteur Sud-Ouest pour un impact écologique moindre et pour créer un lien	♦ Poursuivre (et optimiser sur les débits journaliers) l'objectif de 750 000m ³ / an.	♦ Garantir l'approvisionnement en eau avec un objectif de solidarité entre les territoires et de	♦ Ne pas déséquilibrer les autres nappes et surtout les rivières et les milieux aquatiques	♦ Non intéressé à cause des besoins de stabilité en qualité

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire et CDA)	Ermitage
<p>communes du territoire en qualité et quantité</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer la cohérence des transferts éventuels avec les autres documents réglementaires (SCOT, PLU,...) 	<ul style="list-style-type: none"> Le transfert sert à la sécurisation de l'eau potable pour la population (habitants, agri-industrie, industrie) Ne doit pas être systématisé mais étudié cas par cas. 	<p>direct entre l'usager et les ressources du territoire (prise de conscience)</p> <ul style="list-style-type: none"> Les transferts peuvent se faire s'ils se font sur les distances les plus courtes possibles, s'ils servent à approvisionner la population uniquement et sont donc pour les usages de première nécessité L'idée est de fonctionner en autonomie le plus possible sur le territoire On appelle quelque chose « transfert » quand la ressource arrive du même territoire sinon il s'agit d'une « substitution ». Le fait que les transferts pourraient augmenter le prix pour les usagers « n'est 	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'une eau non-substituable dans sa qualité pour l'embouteillage et aussi par le fait que des agréments officiels spécifiques existent pour cette eau. On est dans ce sens limité à exploiter les eaux des GTI (Bonne Source) L'idée n'est pas forcément d'augmenter la production sur le long terme non plus. Par contre si des transferts permettaient d'augmenter la production de Nestlé on pourrait considérer cela aussi. Il est important pour NW de conserver une qualité constante sur cette eau d'embouteillage. 	<p>développement socio-économique</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer l'alimentation en eau sur tout le territoire Répartir les coûts d'investissement et de gestion Rester avec les transferts d'eau au sein de la même « région » (plus simple) 	<p>associés aux ressources de substitutions (zones humides, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> Concilier la préservation de l'environnement et l'impact économique Réduire la distance pour réduire l'impact 	<p>dans la durée</p> <ul style="list-style-type: none"> Il serait cependant dommage de gaspiller les eaux du GTI pour des usages qui ne nécessitent pas cette qualité. Trouver d'autres ressources pour ces usages

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire et CDA)	Ermitage
		<p>pas le premier souci ».</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Par principe contre les transferts en masse ♦ Idéalement le prix d'eau serait lié à l'usage (boire, piscine, jardinage,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Conserver l'autorisation administrative ♦ Disposer d'un temps suffisant pour amortir les investissements (quantité disponible) 			

Thématique : Muschelkalk

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire et CDA)	Ermitage
<ul style="list-style-type: none"> ♦ La qualité et les quantités du MK risquent d'être aléatoires ♦ Demande un périmètre de protection ♦ Par contre l'Etat ne se positionne pas pour ou 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Positive : ressource accessible et proche. Cout à priori faible ♦ Problématique : Variabilité de la qualité. Incertitude sur la productivité. Protégeabilité plus contraignante (agriculture, urbanisation). Pour la plupart des élus des démarches écologiques ne sont pas forcément prioritaires concernant l'eau. Ce qui compte est la sécurité en 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Volumes supplémentaires disponibles localement. Economies sur le transport. ♦ Pas de transfert de l'extérieur du bassin nécessaire (permet de prélever l'eau sur le territoire). ♦ La protection du périmètre (d'un nouveau périmètre) peut apporter des atouts pour le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nous ne sommes pas « propriétaires » de ces eaux. Nous n'insistons pas sur un quelconque « monopole » sur ces eaux. Si d'autres usagers peuvent obtenir des autorisations de l'administration pour ces eaux nous ne nous opposons pas. A priori nous considérons que nous n'utilisons pas plus que 12 à 15 pourcent du volume 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Une éventualité – à examiner ♦ Apport à moindre coût pourrait être intéressant ♦ Ok si tous sont d'accord ♦ Mais quand même regarder les implications de temps (ne doit pas 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Préserver l'équilibre des milieux aquatiques associés à la nappe du MK. ♦ Ne pas déplacer le problème ! Examiner en amont ! 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pourquoi ne pas utiliser cette nappe si on continue avec les mêmes garanties qu'avant pour l'Ermitage (stabilité de la qualité de l'eau très importante) ♦ S'il faut mettre en place des mesures de

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire et CDA)	Ermitage
contre une telle mesure.	<p>approvisionnement , la distribution en qualité et quantité adéquates.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les élus risquent donc d'avoir des visions très variables sur une « solution MK » en fonction de leur géographie et de l'origine exacte de la ressource. ◆ Il y aura un challenge supplémentaire dans la gestion (vulnérabilité contre les pollutions) ◆ Il faut absolument trouver une solution durable dans le temps. La notion de préservation des milieux reste encore loin pour beaucoup des élus. 	<p>(démarche d'exemplarité, image du territoire, qualité de vie etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Il faut mener ici des études au même titre que pour les autres solutions envisagées ◆ Cela doit donc faire partie du panel des solutions. ◆ Usage prioritaire de cette ressource par la population locale sans surexploitation. 	<p>renouvelable du MK. Cependant chaque nouveau utilisateur devrait s'assurer de trouver assez d'eau dans le MK (ce qui n'est pas assuré partout dans le MK) et d'une qualité suffisante (minéralisations, pollutions diffuses,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ On ne voit pas de concurrence éventuelle avec les forages Nestlé Waters. Cela au sein et hors périmètre de protection des eaux minérales. ◆ Usage pour NW : Trouver une ressource de substitution aux eaux de process issues de la nappe des GTI, i.e. des eaux qui ne nécessitent pas la constance de la qualité de la nappe des GTI. L'objectif est de baisser les prélèvements dans 	exiger trop de délais) et de coût.		<p>protection sur le périmètre du Muschelkalk (MK) le bio ne peut pas être la référence. Il faut des mesures plus ambitieuses par exemple pour les nitrates etc.</p>

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire et CDA)	Ermitage
			les GTI à 750 000 m ³ / an. ♦ Approvisionnement à long terme des usines, dans un secteur proche des usines			

Thématique : Economies d'eau

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire et CDA)	Ermitage
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Limiter les pertes dans les réseaux et dans les procédés ♦ Réutilisation de certaines eaux par les industriels (NW inclus) ♦ Efforts par tous les usagers 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Objectif permanent d'éviter les pertes (conséquences économiques !) ♦ Réduction des coûts ♦ Qui : le maître d'ouvrage et l'usager ♦ Adapter la facturation pour favoriser les économies ♦ Penser aussi aux coûts créés par l'assainissement (ne pas oublier dans la facturation !) ♦ Chercher à identifier et 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ C'est la première des actions à développer ♦ Tous les acteurs doivent contribuer, particulièrement les industriels ♦ Les 200 000 m³ d'économie encore possibles (hors industrie) c'est déjà un gros pourcentage du besoin total des économies nécessaires (par exemple concevoir les nouvelles maisons avec 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Réserver l'eau des GTI à l'embouteillage (et ne pas utiliser pour d'autres objectifs) ♦ Continuer les efforts d'optimisation d'utilisation des eaux de process ♦ Prélever le moins possible dans le GTI ♦ Continuer l'activité industrielle sur l'échelle actuelle (si on baisse en dessous des 750 000 m³ 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Préserver le territoire d'un point de vue des ressources en eau ♦ Renforcer les mesures dans les bâtiments publics où les collectivités en ont la responsabilité (surtout collèges et lycées). Agir sur l'éducation ♦ Montrer l'exemple dans les collectivités : arrosage, 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Principe général : Economies d'eau intrinsèquement vertueuses (changement climatique) ♦ La meilleure eau est celle qui n'est pas prélevée, pas traitée et pas déplacée (donc réduire le traitement et le déplacement au maximum possible) 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Grâce à nos investissements nous sommes entrés dans un cercle vertueux d'économies d'eau ♦ Evolution de la législation ? (réutilisation circuit fermé) ♦ Diminution des coûts de production (intérêt inhérent dans les économies) ♦ Les économies d'eau ont une plus-value pour la communication

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire et CDA)	Ermitage
	<p>sensibiliser les gros consommateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Trouver un équilibre entre économies d'eau et viabilité des installations ◆ Développer des actions d'économie sur son réseau : détection des fuites, optimisation de la gestion ◆ Garder en esprit la différence entre régie et affermage ◆ Préserver la ressource et réduire la consommation 	<p>des doubles réseaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mais aller encore au-delà de ces chiffres ◆ L'idéal serait une solution qui se base sur des économies seulement sans utiliser de nouvelles ressources ◆ Réduire encore des pertes dans les process industriels 	<p>autorisé « on tape dans le dur »)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Considérer une nouvelle méthode de circuit fermé (comme pratiqué par l'Ermitage) ◆ Respecter la cohérence avec la stratégie de communication (faire un effort partagé avec les autres usagers pour préserver la ressource) 	<p>piscines publiques,</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Considérer l'eau comme un problème pour tous. 		<p>n vers le grand public</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Raisonner des économies en eau consommée par litre de lait transformé (intérêt de continuer de baisser ce ratio)

Thématique : Développement du territoire

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire et CDA)	Ermitage
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Développement économique ♦ Pas possible si l'eau n'est pas disponible en quantité et qualité ♦ Nestlé et l'Ermitage sont les deux plus grands employeurs du secteur et cela doit être préservé. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Favoriser l'accueil et le maintien des activités sociales et économiques sur le territoire ♦ L'eau est indispensable pour le développement du territoire : économiquement, la vie sur le territoire, atout paysager ♦ Valoriser la qualité et l'attractivité du territoire : qualité de l'air, paysages etc. ♦ Créer de nouvelles filières ♦ Transmettre les industries actuelles ♦ Transformer l'image actuelle du territoire ♦ Préserver le nombre d'habitants actuels 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Développement soutenable de la ressource ♦ Préservation de l'emploi ♦ Pour un modèle économique et social diversifié (existence de l'industrie actuelle et développement de petites structures économiques locales qui ont un futur) ♦ Préserver la biodiversité (la reconnaître aussi comme atout économique) et la ressource ♦ Développement économique doit respecter 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Image de la marque : Investissement pour la durabilité du territoire (gîtes A et B) ♦ Ne pas être en contradiction avec cette image développée sur le plan marketing ♦ Intérêt d'attirer des populations (pour l'emploi) ♦ Il y a bien évidemment une priorité de « faire tourner la boîte » mais cela n'exclut pas du tout l'engagement pour le territoire ♦ Le développement du territoire est important pour nous 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Favoriser l'accueil et le maintien des activités sociales et économiques sur le territoire ♦ Préservations sociale, économique et environnementale ♦ Mise en place d'une gouvernance ♦ Confirmer l'eau comme élément fort du territoire (marque de Vittel, thermalisme, autres activités économiques,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Concilier l'activité industrielle créatrice d'emploi avec la préservation de l'environnement ♦ Atout « nature » du territoire ♦ Mettre en place des mesures exemplaires pour les développer et bien les communiquer 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Valorisation de l'activité de l'élevage : Assurer un avenir pour l'agriculteur éleveur (des contraintes croissantes sur l'élevage). Reconnaître l'élevage comme une industrie du territoire ♦ Développer l'emploi sur le territoire de manière à ce que cela devienne

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire et CDA)	Ermitage
	et/ou si possible en attirer des nouveaux	l'environnement ♦ Nestlé devrait aussi permettre à d'autres (plus petites) industries dans d'autres secteurs d'activité de s'installer et ne pas constituer un obstacle pour cela.	♦ Cependant nous n'excluons pas sur le long terme que l'emploi chez NW dans les Vosges baisse (difficulté d'augmenter la production des marques locales et pression d'automatisation) ♦ Le territoire sans NW pourrait mourir. Actuellement environ 5000 emplois dépendent de NW. Nous ne voulons pas mettre en difficulté ni ces gens ni le territoire.			possible d'employer des couples ! ♦ Garder les unités de production locales

Les pistes qui se dégagent déjà comme options de solution (à développer et discuter dans la prochaine réunion)

- ◆ Muschelkalk : explorer l'usage de cette eau pour les communes dans cette zone. Mettre en place un périmètre de protection (mais : demande coopération des élus locaux, financement et expertise)
- ◆ Nouveaux modèles dans la tarification des SIE pour faire plus d'économies
- ◆ Usage secondaire des eaux industrielles selon le modèle de Ermitage et continuer la réduction des eaux utilisées par litre embouteillé (NW)
- ◆ Continuer à améliorer le ratio d'eau consommée par litre de lait transformé (Ermitage).

